DES TERRES, DES PROJETS, RENATURER, REBOISER, OUVRIR AU PUBLIC DES PARCS URBAINS

ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE

L'ACTION

ECT est un acteur de l'aménagement non-bâti, engagé dans l'économie circulaire des terres excavées du BTP.

L'ENGAGEMENT

ECT s'engage sur l'éco-conception et la réalisation de projets d'aménagement durables. Ces projets sont conçus en concertation avec les collectivités et autofinancés par la réutilisation de terres inertes.

LES CHIFFRES

Chaque année, ECT gère 15 millions de tonnes de terres, plante entre 10 000 et 30 000 arbres et accueille près de 500 enfants pour des activités vertes et pédagogiques.

LES ÉQUIPES

ECT emploie 200 collaborateurs en Île-de-France répartis sur une quinzaine de sites en exploitation.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE, REDONNER VIE AUX SITES DÉLAISSÉS

01. UN SITE À AMÉNAGER

02. VALORISATION DU SITE, VALORISATION DES TERRES

03. UN PROJET CONCERTÉ ET DURABLE

01. LE CONSTAT

Les sites délaissés sont trop souvent le lieu de dépôts sauvages et d'occupations illégales. Leur dégradation met en danger la sécurité des administrés alors qu'émergent difficilement solution et financement.

ECT a développé un modèle durable et concerté pour donner une deuxième vie à ces sites sensibles, anciens sites industriels, carrières désaffectées, devenus friches ou simples terrains en déshérence.

02. LA RECONQUÊTE

Sur le site, ECT applique les principes d'une économie circulaire de réemploi des terres excavées. L'apport de terres inertes permet une valorisation du site et une réhabilitation du sol, par un nouveau modelé adapté au nouvel usage : un parc paysager dont les coteaux seront reboisés et les espaces publics aménagés.

03. L'OUVERTURE AU PUBLIC

Les éléments de l'aménagement sont choisis en concertation avec la collectivité : modelés, plantations et cheminements, parcours de santé, installations de jeux, arboretum. La transformation du terrain s'achève par une ouverture au public et une réappropriation du site par les riverains.

Andilly (95), Les 30 Arpents, en 2010 pendant l'aménagement et au printemps 2018

Conçus dans le respect des réglementations environnementales et urbanistiques, nos projets sont réalisés dans le cadre d'arrêtés préfectoraux ICPE/ISDI ou de permis d'aménager instruits par les services de l'État

S'ENGAGER POUR UN PROJET, S'ADAPTER AUX ASPIRATIONS LOCALES

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La recréation de boisements et d'espaces de nature favorise les sols perméables de pleine-terre. La végétalisation du site participe pleinement aux objectifs pérennes de non-artificialisation des sols et à la reconstitution d'îlots de fraicheur. Quelques courtes années après la fin des travaux d'aménagement, la renaturation s'achève avec la reconquête des lieux par la flore et la faune locales.

Moussy-le-Neuf (77), aménagement paysager au printemps 2018

Stains (93), Les 3 Rivières

UN ESPACE PARTAGÉ AUX USAGES DIFÉRENCIÉS

Les espaces aménagés pour la promenade, la détente ou les sports outdoor peuvent alterner avec des espaces dédiés plus spécifiquement à la biodiversité.
Nos projets adoptent une conception raisonnée et concertée qui permet une compréhension et une gestion différenciée des usages du parc.

UNE CONCEPTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Élaborés avec l'association Humanité & Biodiversité, nos engagements pour la biodiversité se déclinent à travers une charte et une méthodologie de conception des projets. Cette conception est complétée par une analyse de l'impact environnemental du projet avec des écologues et des associations naturalistes locales. Les objectifs de sauvegarde de la biodiversité s'expriment par la préservation des espèces, la plantation de variétés locales et une gestion optimisée des eaux pluviales.

UNE INTÉGRATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

La performance environnementale et sociétale de chaque projet d'ECT est évaluée par 15 indicateurs développés par des spécialistes. Cette évaluation à 360° pilote la conception et la réalisation de l'aménagement. Elle complète les engagements spécifiques pris par l'entreprise dans le cadre du label « Entreprises Engagées pour la Nature » de l'OFB - Ministère de la Transition Écologique.

NOS RÉALISATIONS

Parcs, reboisements et aménagements façonnés à partir de terres excavées

Andilly (95), Les 30 Arpents

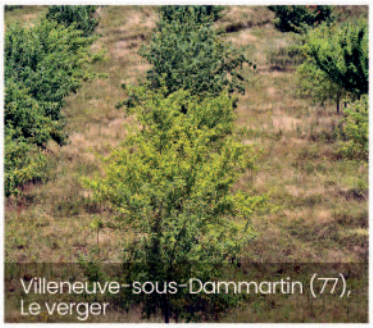
Villeneuve-sous-Dammartin (77), Le verger

La Courneuve (93), Parc départemental G. Valbon

Moussy-le-Neuf (77) / Vémars (95), Le coteau

Moissy-Cramayel (77), Parc de l'Arboretum

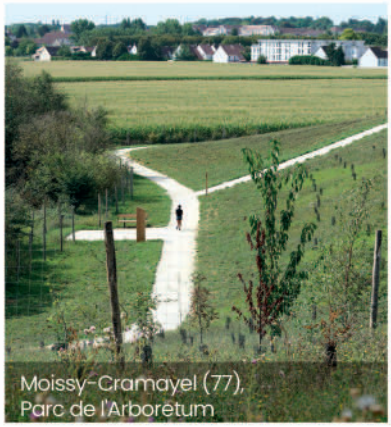
Moissy-Cramayel (77), Parc de l'Arboretum

Combs-la-Ville (77), Bois d'Egrenay

Stains (93), Les 3 rivières

ECT | D401 – Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40
Suivez-nous sur

ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE

ECT – SAS au capital de 109.000€ – RCS Meaux 392 244 935 – 02/2021 – Crédits photos : © ECT/Gil Fornet, Hato Hino – Conception et réalisation : sioux www.sioux.fr